

COMPTE-RENDU du CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 15 mai 2020

Lecture et approbation du compte-rendu du conseil municipal du 6 mars 2020

Délibération : Convention financière - syndicat de distribution d'eau potable Rhône Loire

Monsieur le Maire rappelle aux membres du conseil municipal que le lieu-dit La Place nécessite des travaux de renforcement du réseau d'eau potable afin d'assurer la défense incendie.

Pour ce faire, il convient de signer une convention financière notifiant la prise en charge par la commune de la différence de coût occasionnée par le renfort en conduite de diamètre supérieur à l'identique, soit un montant de 6 900€ HT.

L'assemblée approuve à l'unanimité les termes de la convention financière de travaux de renforcement du réseau d'eau potable.

Délibération : Logement 20 pl des culottes courtes, approbation du bail de gré à gré

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que le bail de gré à gré signé entre la commune de Saint-Cyr-de-Valorges d'une part et Monsieur VALLES Mathieu d'autre part, concernant le logement situé 20 place des culottes courtes, s'est terminé le 30 avril 2020.

Monsieur VALLES souhaite le renouveler du 1^{er} mai 2020 au 30 juin 2020.

Le conseil municipal, à l'unanimité accepte la demande du locataire.

Délibération : Création d'un emploi permanent d'adjoint technique

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal la création d'un emploi permanent d'auxiliaire-cantinière, aide-garderie et entretien des bâtiments communaux, à temps non complet à raison de 22 heures hebdomadaires, correspondant au grade d'adjoint technique (C1), du 12 mai 2020 au 29 mai 2020 inclus dans un premier temps, puis un renouvellement de contrat sera proposé si les établissements scolaires restent ouverts (situation exceptionnelle sanitaire, COVID 19).

L'assemblée, à l'unanimité, approuve cette création d'emploi et le renouvellement si la situation sanitaire le permet.

Délibération : Cantine - mesures exceptionnelles COVID 19

Monsieur le Maire propose à l'assemblée de faire préparer les repas des élèves par le Relais St Cyrien, qui livrera en salle du conseil à la mairie, dans le respect des gestes barrières, à compter du 12 mai, date de réouverture des établissements scolaires.

Les repas pris seront facturés 3,80 € aux parents par la collectivité, qui s'engage à reverser la totalité au Relais St Cyrien.

Le conseil municipal, à l'unanimité, adopte la proposition du maire.

Travaux chemin de la Place

Monsieur le Maire informe que le coût supplémentaire adopté en première délibération ce jour, s'ajoute à l'achat du poteau incendie 2 233 € HT (2 787 € TTC), soit un montant total de 11 067 € TTC.

Travaux rue du Maréchal Ferrant

Monsieur le Maire annonce au Conseil Municipal que les travaux commenceront début juin.

Atelier couture

Avec 4 personnes maximum, l'atelier couture se met en place pour fabriquer des masques en tissu.

Bibliothèque

La bibliothèque restera fermée jusqu'au 2 juin.

Clôture du Conseil Municipal.

La date du prochain conseil est fixée au dimanche 24 mars 2020.